

ans et plus de soixante-cinq dépendent généralement des autres.

115. Le tableau suivant donne les proportions par chaque 10,000 personnes résidant dans la province du Manitoba en 1881 et 1886 et par chaque 10,000 hommes en âge de pourvoir à leurs propres besoins, comparés avec ceux qui dépendent des autres.

Force relative de la population du Manitoba, 1886.

FORCE RELATIVE DE LA POPULATION TOTALE ET DE LA POPULATION MASCULINE DE LA PROVINCE DU MANITOBA—1881-1886.

NOMBRE PAR CHAQUE 10,000 PERSONNES.

ANNÉES.	EN AGE DE POURVOIR À LEURS BESOINS.	DÉPENDANT DES AUTRES.	
	15 à 65.	Au-de-sous 15 ans.	65 ans et plus.
1881	5,934	3,932	134
1886	5,955	3,898	147

NOMBRE PAR CHAQUE 10,000 HOMMES.

1881	6,287	3,582	131
1886	6,198	3,647	155

En proportion de la population totale il y a eu une légère augmentation dans les nombres des personnes à l'âge moyen ; mais en proportion des hommes seulement, il y a eu une faible diminution.

116. Les chiffres suivants indiquent le nombre d'hommes que pouvait fournir la province du Manitoba en 1881 et 1886 pour le service actif, d'après les dispositions de l'Acte de la Milice. Les nombres sont divisés en trois périodes qui sont celles auxquelles des appels seront faits, s'il était nécessaire. On doit excepter ceux qui ont des empêchements physiques et ceux qui sont spécialement exemptés.

Hommes à l'âge de soldat dans la province du Manitoba, 1886.